

Sage Simpl-ECF* Online,

le 1^{er} logiciel d'édition, de déclaration
et de télé-déclaration fiscale.

100% conforme aux nouvelles exigences de la DGI. 100% Cloud.



31 mars 2015

êtes-vous prêts pour l'échéance fiscale annuelle ?

Votre environnement fiscal se modernise et vous avez besoin de vous adapter aux nouvelles exigences légales et technologiques de la DGI.

Sage vous fournit la solution pour gérer vos comptes annuels de A à Z, en toute simplicité et sans aucune contrainte technique.

Grâce à Sage Simpl-ECF Online, éditez et déclarez ou télé-déclarez votre liasse fiscale directement sur le web !

Bénéficiez des avantages d'une solution Cloud sécurisée :

- > Un accès à distance à vos données,
- > Pas d'installation technique,
- > Un hébergement sécurisé chez Barid AL Maghrib

Générez l'ensemble de votre liasse en toute aisance :


- > Une interface intuitive qui vous accompagne pas à pas dans votre traitement des comptes annuels
- > Une édition facile des 20 tableaux de liasses et des états ETIC
Dont la génération les dotations aux amortissements « Tableau 16 » en un clic

Importez vos données depuis votre solution de comptabilité :

- > Paramétrez au choix vos formats d'import (Balances, Tableau 16)
- > Selon le format dont vous disposez (Excel, CSV)
- > Et libérez-vous des tâches chronophages de re-saisie

Générez votre liasse fiscale au format Excel, PDF et XML :

- > Pour déclarer ou télé-déclarer conformément aux exigences de la Direction Générale des Impôts.

 Scannez ce QR code et découvrez la solution Sage Simpl-ECF Online





Les bénéfices Cloud

Le SaaS* à votre service

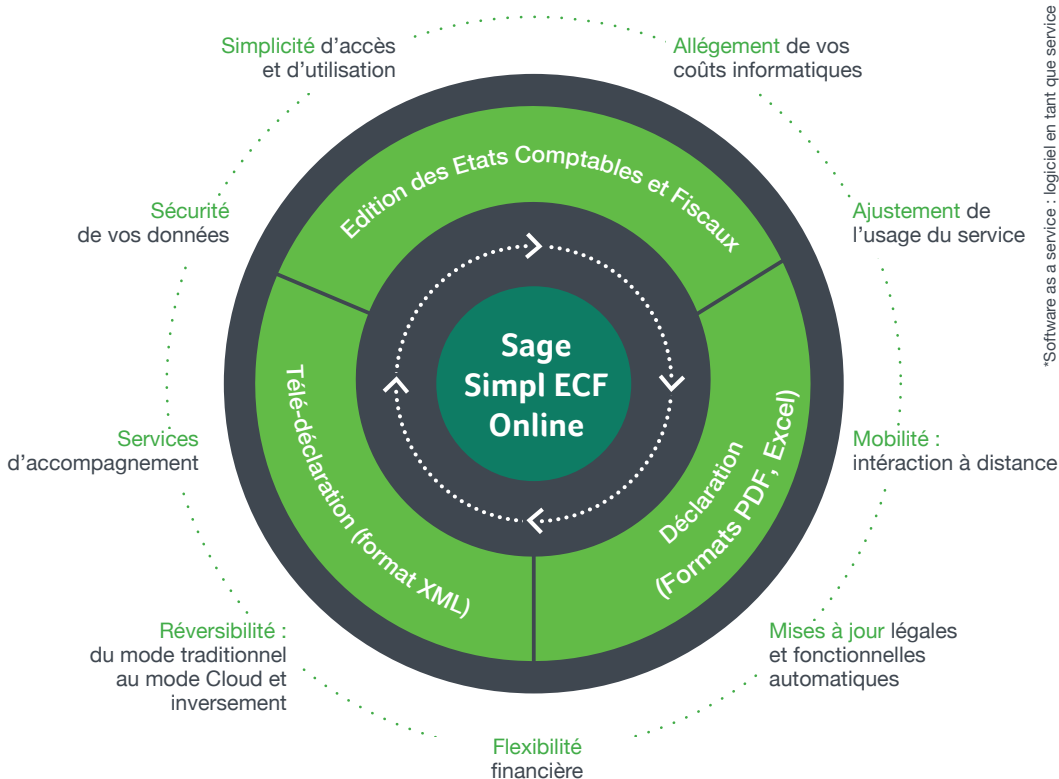
De plus en plus d'entreprises s'orientent vers le cloud Computing : l'exploitation des ressources informatiques (données, logiciel...) directement sur le web.

Leurs motivations ? Comme les vôtres !

- > Un besoin de flexibilité d'accès aux données de gestion : n'importe où, 24/7
- > Une nécessité d'amélioration de la productivité
- > Une ambition de moderniser leurs pratiques de gestion



Avec Sage Simpl-ECF Online, disposez d'encore plus de bénéfices :



*Software as a service : logiciel en tant que service



Le saviez-vous ?

La télé-déclaration fiscale : un grand avantage pour vous !

Pour vous acquitter de votre obligation légale, la télé-déclaration vient vous faciliter la mission.

Grâce à ce mode électronique de déclaration fiscale :

- > Evitez les files d'attentes habituelles aux guichets de la DGI
- > Disposez de plus de temps pour déposer votre liasse : jusqu'au 31 mars, minuit
- > Bénéficiez de plus de mobilité : télé-déclarez depuis votre ordinateur, du bureau ou de chez vous

Gagnez en temps et en efficacité !

Zoom sur les nouvelles obligations légales de la DGI 2014- 2015

Votre chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions de Dh ?

Assurez-vous de détenir la solution qui vous permet de faire votre télé-déclaration fiscale, **obligatoire pour vous au 31 mars 2015**.

Anticipez la mise en conformité obligatoire de votre mode de déclaration et évitez toute pénalité* de défaut ou retard de dépôt !

*Pénalités de 15% du montant des droits dus.
Source : Article 184 du Code Général des Impôts.

Votre chiffre d'affaires est entre 10 et 50 millions de Dh ?

Vous avez le droit de télé-déclarer vos liasses fiscales **directement sur le site web de la DGI** et de profiter des avantages de ce mode.

Prenez une longueur d'avance. Préparez la transition de vos déclarations fiscales vers le mode électronique et gagnez en efficacité !

➤ Fonctionnalités

Les PLUS très utiles !



Pour vous donner encore plus de liberté, de sérénité et de facilité d'utilisation :

Sage Simpl-ECF Online vous permet de :

- > Personnaliser les droits par profil utilisateur (consultation, modification,...)
- > Bénéficier d'une ergonomie facilitant l'utilisation multi-société
- > Revoir les formules de calculs de la liasse et des états ETIC
- > Contrôler la cohérence des types de données au sein de vos tableaux
- > Vérifier votre balance grâce à des tests de cohérence pré-paramétrés ou personnalisés

Sage Simpl-ECF existe également en version Desktop Full Web.

Vous êtes utilisateur de la version 2014 de Sage Simpl-ECF ?

Prenez contact avec votre revendeur habituel ou votre conseiller Commercial Sage et commandez votre mise à jour gratuite !

Réservée aux clients Sage abonnés!



**Compte à rebours fiscal.
Mettez-vous en conformité légale à temps !**



Contactez dès maintenant votre revendeur habituel ou votre conseiller Sage pour un diagnostic gratuit et personnalisé de votre besoin :



Sage Software
193, Bd de la Résistance - 20490 Casablanca
Tel : 05 290 290 92
Fax : 08 020 820 29
info@sage.ma - www.sage.ma